

Commune de BELLECOMBE

CONSEIL MUNICIPAL Séance du 21 décembre 2018

Convocation du 17 décembre 2018 - Secrétaire de séance : Frédéric PITEL

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Présents : Mme Estelle PERRIER, Mrs. François CASAGRANDE, Bernard FELLMANN, Dominique GROS, Stéphane GROS, Frédéric PITEL.

Excusé : M. Gilles GROS qui donne pouvoir à M. Dominique GROS

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 10 décembre 2018 est approuvé par 6 voix POUR et 1 voix CONTRE.

PROJET DE COMMUNE NOUVELLE NANCHEZ/VILLARD SUR BIENNE/LES PIARDS

Le Conseil municipal du 10 décembre s'était prononcé contre le projet de commune nouvelle au terme duquel la commune de Villard sur Bienne était amenée à quitter la Communauté de Communes Haut Jura Saint Claude. M. le Préfet du Jura revient vers les conseils municipaux avec le même projet augmenté de la demande de la commune des Piards de rejoindre la commune nouvelle de Nanchez en même temps que Villard sur Bienne. En reprenant les arguments débattus lors de sa réunion précédente, le Conseil, par 6 voix CONTRE et une abstention, confirme son vote du 10 décembre en précisant toutefois qu'il n'est pas compétent pour prendre position sur le projet de la commune des Piards qui ne fait pas partie de la Communauté de Communes Haut Jura Saint Claude.

INFORMATIONS DIVERSES

- **Réfection de la ligne basse tension du Crétet et viabilisation du terrain communal des Mouilles**

Le maire informe le Conseil de la visite d'un chargé de mission du SIDEC le jeudi 20 décembre sur le site des Mouilles. Ce chantier a été reporté à plusieurs reprises. Une réunion le 7 décembre 2017 à Lons le Saunier avec le SIDEC et ENEDIS avait retenu la participation conjointe d'ENEDIS et du SIDEC pour l'enfouissement partiel de la ligne basse tension le long de la route départementale. Il semble que le projet ait évolué vers une mise en souterrain complète de cette partie du réseau. Le souhait de la commune de réaliser la mise en place de tous les réseaux (eau, électricité, télécommunications) semble partagé par l'ensemble des acteurs. La commune est dans l'attente des devis de cette opération qui pourrait se réaliser en 2019.

La séance est levée à 12 heures.

Le Maire,
Bernard FELLMANN

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Bellecombe. The text around the stamp reads "MAIRIE DE BELLECOMBE" at the top and "33310 - JURÀ" at the bottom. A black ink signature, which appears to be "Bernard Fellmann", is written across the stamp.